

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE BOURG-LA-REINE

La commune de Bourg-la-Reine est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Éléments statistiques au 31 décembre 2023

La superficie est de 186 ha.

La population est de 21 116 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 2 498.

La consommation de la commune a été, au cours de l'année, de 910 663 m³.

Le linéaire de canalisations est de 29,828 km.

Situation géographique et topographique

La commune de Bourg-la-Reine est limitée au nord par les communes de Bagneux et de Cachant, à l'est par la commune de L'Hay-les-Roses, à l'ouest par les communes de Bagneux et de Sceaux, au sud par la commune d'Antony.

Son altitude, comprise entre les cotes 43 et 77 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par le réseau de 1^{ère} élévation^[1] uniquement.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Bourg-la-Reine est de l'eau de Seine, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 279 071 m³/jour, avec une pointe à 373 876 m³.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 323 640 m³/jour, avec une pointe à 394 498 m³.

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Bourg-la-Reine est alimentée par un réseau unique.

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – CHOIS 122 – NP² 122 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Châtillon (capacité 134 000 m³, cote trop-plein³ 122 m) et de Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop-plein³ 122 m).

[1] un réseau de n^{ème} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

Un feeder de 900 mm de diamètre traverse la commune d'est en ouest en empruntant l'avenue Galois. Il contribue à la sécurisation de la liaison entre l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi et l'ouest du réseau Seine.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 40 à 300 mm.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L 332-11-1 et L 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.